

Les crédits

M. Ken Epp (Elk Island, Réf.): Monsieur le Président, j'ai une brève question à poser au député. Elle demande une réponse très franche.

Il a déclaré que le gouvernement aurait besoin de quelque 164 milliards de dollars cette année, ce qui représente deux milliards de plus que l'an dernier. Le budget dont nous discutons aujourd'hui contient toutes sortes de compressions. Il faut d'ailleurs féliciter le gouvernement de dépenser moins qu'il aurait pu, probablement moins que les gouvernements précédents auraient dépensé, mais il reste que nous dépensons plus en raison des intérêts faramineux que nous devons payer et que ces paiements d'intérêts augmentent chaque année parce que nous continuons d'emprunter.

J'aimerais que le député dise s'il est conscient de l'urgence d'équilibrer le budget pour éviter le pire. Comme il a déjà été dit, le plan budgétaire triennal du gouvernement ajoutera 100 milliards de dollars à notre dette, qui se chiffre déjà à 550 milliards.

M. Duhamel: Monsieur le Président, en répondant au député tout à l'heure, j'ai dit, emporté par l'enthousiasme, que la dette était de 179 millions de dollars, mais j'aurais dû dire 179 milliards. Je suis désolé de ce lapsus. Je sais faire la différence. Il y a 1 000 millions dans un milliard. Je sais que mon collègue sera heureux de l'apprendre.

Quant à la question qui vient de m'être posée, je dirai que oui, le problème est grave. C'est pourquoi nous avons sabré dans les dépenses comme nous l'avons fait. Nous savons que nous aurions pu couper davantage, mais nous sommes bien conscients que si les compressions sont trop radicales, cela risque de déstabiliser la société.

Ce qui compte, c'est que, dans le livre rouge et pendant la campagne électorale, nous nous sommes engagés à ramener le déficit à 3 p. 100 du PIB et nous le ferons. Une fois cet objectif atteint, nous commencerons à nous attaquer à la dette. Elle augmente. Bien sûr, nous aimerions pouvoir la faire disparaître. Mais il n'existe pas de solution miracle. Il n'y a pas de formule magique. Il n'y a pas de solutions simples. C'est ce qui est parfois décourageant.

Certains ont l'air de dire que nous pouvons tout simplement faire disparaître la dette comme par enchantement. C'est impossible. Il faut planifier, travailler dur, prendre des décisions comme celles que nous avons prises et nous allons continuer sur notre lancée.

M. Harris: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. À mon avis, il n'y a pas quorum à la Chambre. Je me demande si c'est parce que les députés du côté ministériel ne sont pas intéressés par la motion.

Le vice-président: Je demande au greffier de compter les députés présents.

• (1705)

Et moins de 20 députés étant présents:

Le vice-président: Le greffier me fait savoir qu'il n'y a pas quorum. Convoquez les députés.

[Français]

Et le timbre s'étant arrêté

Le vice-président: Comme il y a maintenant quorum, nous reprenons le débat avec le député de Kamouraska—Rivière—du—Loup.

M. Paul Crête (Kamouraska—Rivière—du—Loup, BQ): Monsieur le Président, je profite de l'occasion d'intervenir au sujet de la motion sur le crédit n° 10 du Développement des ressources humaines pour amener le ministre du Développement des ressources humaines à réfléchir sur une des conséquences du Budget actuel, c'est-à-dire les restrictions importantes qui sont amenées au réseau des centres d'emploi du Canada.

Faisons un peu d'histoire. Au Québec, il y a présentement et depuis plusieurs années un double réseau de main-d'oeuvre. Il y en a un qui est géré par le gouvernement du Québec, et l'autre par le gouvernement fédéral. Le gouvernement du Québec a déjà juridiction sur toutes les questions liées au marché du travail, que ce soit le Code du travail, la Loi sur la santé et la sécurité, la Loi sur les normes du travail, la Loi sur les décrets de conventions collectives.

En parallèle, le fédéral a développé un réseau qui, à la base, devait assurer le maintien des services d'assurance-chômage et les services adéquats.

Au fil des ans, on s'est rendu compte qu'on n'avait pas les moyens de se payer deux réseaux et qu'il faudrait trouver une solution pour les intégrer tous les deux. Au Québec il y a eu un consensus, un consensus de tous les intervenants. Pour vous dire à quel point ce consensus était fort, même le Parti libéral du Québec, un parti fédéraliste, le parti qui a formé le gouvernement pendant plusieurs années au Québec allait même très loin dans le consensus et réclamait même une entente administrative en vertu de laquelle le Québec gérerait le régime de l'assurance-chômage sur son territoire.

Ce gouvernement a créé un organisme qui s'appelle la Société québécoise de la main-d'oeuvre qui avait toutes les structures, tous les mandats, toutes les formes pour rendre l'ensemble des services se rapportant à la main-d'oeuvre.

Donc, le gouvernement fédéral, cette année, devant ces contraintes budgétaires, avait le choix de dire: Oui, on va accepter que la main-d'oeuvre soit déléguée entièrement au gouvernement du Québec qui va en assurer la responsabilité et cela nous permettra d'économiser de l'argent de façon significative.

Mais ce n'est pas la direction prise par le ministère du Développement des ressources humaines. Il a plutôt décidé de diminuer les effectifs des centres d'emploi du Canada un peu partout au Québec, un peu partout au Canada, et de cette façon de saupoudrer la coupure, de présenter cela comme une réforme, une réorganisation administrative qui va créer ce qu'on appelle les centres canadiens de ressources humaines, il y en aurait entre 20 et 30 au Québec, des centres locaux de ressources humaines, il y en aurait entre 35 et 50 au Québec, et des kiosques, en fait des guichets automatiques.

Sous le couvert d'objectifs qui apparaissent louables, la réalité est qu'on va, par cette réforme, par cette diminution d'effectifs dans chacun des centres d'emploi, amener des situations aberrantes. Depuis quelques années on dit entre autres qu'il faut que les chômeurs reçoivent des services-conseils adéquats. Il faut que les conseillers, les psychologues ou autres types de conseillers en main-d'oeuvre qui interviennent auprès des chômeurs, puissent le faire.